

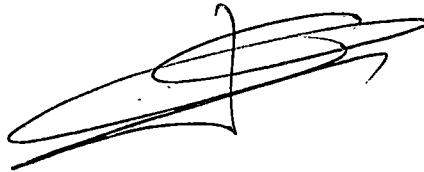
Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2025 - 6418 - 2011 B 01132 - 538 820 861 - 2C2T

2C2T

Société par actions simplifiée
Au capital de 167 500 euros
Siège social : Lieu-dit Marcillé
72210 CHEMIRE LE GAUDIN
538 820 861 RCS LE MANS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2024

**Certifié conforme
La Présidence**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Bilan Actif

		30/09/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	995 420		995 420	952 027	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	995 420		995 420	952 027
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	151 146		151 146	144 266
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	199 348		199 348	200 759	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	350 494		350 494	345 024
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 345 914		1 345 914	1 297 051

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2024	30/09/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	167 500	167 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	832 000	832 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	16 750	16 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	278 872	125 157
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	47 379	153 715
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	1 368	912	
	Total des capitaux propres	1 343 869	1 296 034
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		447
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 342	500
	Dettes fiscales et sociales	703	71
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 045	1 018
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 345 914	1 297 051
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	47 379,13	153 714,56
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 045	1 018
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}

				30/09/2024	30/09/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
		Total des produits d'exploitation (1)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 140	1 826
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)			2 140	1 826
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 140)	(1 826)

Compte de Résultat ^{2/2}

		30/09/2024	30/09/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 140)	(1 826)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 308	2 757
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	43 393	153 311
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		50 701	156 068
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		50 701	156 068
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		48 561	154 242
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	23	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	456	456
Total des charges exceptionnelles		479	456
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(479)	(456)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		703	71
TOTAL DES PRODUITS		50 701	156 068
TOTAL DES CHARGES		3 322	2 353
RESULTAT DE L'EXERCICE		47 379	153 715
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2C2T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 1 345 914 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 47 379 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
		Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	995 420				995 420
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	995 420				995 420	
TOTAL	995 420				995 420	

--

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
		Dotations		Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
		Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut		Mode dégressif
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations



30/09/2024

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS MARCEL SERGE	1 100	(15 847)	100,00	1 100	1 100
SAS VV DISTRIBUTION	2 000	1 145 640	51,00	867 000	867 000
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI P2A	1 000	115 913	50,00	125 000	125 000
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS MARCEL SERGE			23 875	(16 947)	
SAS VV DISTRIBUTION			4 667 283	310 999	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI P2A			40 003	21 308	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

2C2T
Société par actions simplifiée
au capital de 167 500 euros
Siège social : Lieu-dit Marcellé 72210 CHEMIRE LE GAUDIN
538 820 861 RCS LE MANS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mars 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 47 379,13 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice

47 379,13 euros

Affectation

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 326 250,83 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme
Le Président
Christophe TRIFAULT*

